

LA GAZETTE DE RHUIS

Bulletin Municipal – Décembre 2021



INFOS PRATIQUES

Mairie de Rhuais

Téléphone
03.44.40.51.79

Adresse mail
mairiederhuis@orange.fr

Site Internet
www.rhuis60.fr

Horaires d'ouverture
Lundi : 09H30 – 13H30
Jeudi : 14H30 - 18H30



Les **bruits de jardinage** sont interdits le dimanche et jours fériés et sont autorisés...

... du lundi au vendredi :
8H00 – 12H00 & 13H30 -18H30
Et le Samedi :
9H00 - 12H00 & 15H00 - 18H00



Directeur de la publication :
Jean-François GOYARD

Rédaction :
Louisiane DUCHATEAU

Editorial du maire

Chères Rhuissaises, chers Rhuissais,

Au seuil de cette nouvelle année 2022, je vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année avec vos familles et vos amis.

J'espère, après presque deux années très difficiles liées à la Covid, pouvoir, avec l'équipe municipale, reprendre les échanges conviviaux et chaleureux tous ensemble.

En ce qui concerne les projets de 2022 : les travaux d'enfouissement des câbles électriques et téléphoniques, Chemin de Catillon et du Joncquoy, débuteront en Janvier.

Bonne santé et bonne fin d'année à tous.

*Jean-François Goyard
Maire de Rhuais,
Vice Président de la CCPOH*



• *Point sur la restauration des stèles* •

La dépose de nos stèles anciennes s'est parfaitement déroulée en date du 6 août dernier. L'opération a été effectuée par Monsieur Cédric Courtois, artisan d'art.

Le dossier de financement de la dépose et de la restauration est pris en charge par le PNR à hauteur de 70 % et par la CCPOH à hauteur de 10% (accord de principe et validation en cours).

Les travaux de restauration pourront débuter à réception de la convention, courant Mars / Avril 2022.

L'architecte du PNR sera associé au suivi des travaux, de la réunion préparatoire de chantier à la réunion de réception de celui-ci.



• *Point travaux* •

Travaux et travaux d'entretien réalisés :

- Suite au grand coup de vent de début Novembre, nous avons fait intervenir la SICAE Chemin de Joncqoy et dans le chemin en face de la mairie (Les Raques) afin de remettre en place les câbles tombés.

Attention, nous en profitons pour vous rappeler de laisser au sol tout câble tombé (risque d'électrocution) et d'avoir la gentillesse de prévenir la Mairie.

- Le problème d'inondation Chemin de Paradis a été résolu par la pose d'une canalisation.

En cours :

- La mise en place d'une barrière Chemin de la Montagne et Cavée du Chapitre, pour en finir avec les dépôts sauvages et les motocross sur le plateau, est en cours et devrait s'achever avant la fin de l'année. Verberie clôturant également de son côté ! Ces travaux sont financés à hauteur de 50% par la Mairie et 50% par le fond de concours de la C.C.P.O.H.

À venir :

- Comme indiqué dans l'éditorial, les travaux d'enfouissement des câbles électriques et téléphoniques, Chemin de Joncqoy et Chemin de Catillon, vont débuter en Janvier 2022.

• *Remise de médaille à M. Schil* •

Remise de la décoration par M. Goyard, suite à la promotion au grade de Commandeur de l'Ordre national du Mérite Agricole de M. Schil, en reconnaissance pour avoir servi avec honneur et dévouement les intérêts agricoles de la France depuis quarante-et-un ans.



• *Ça s'est passé à Rhuis* •

Le lundi 29 Novembre, l'estafette de l'Office de Tourisme de la CCPOH est venue nous rendre visite sur le parking de la Mairie pour nous proposer la découverte de nombreux produits locaux.



• *Rhuis Avant* •



• *La Crèche provençale de Christine* •

« À cette époque de l'année où les marchés de Noël regorgent de santons provençaux, la culture et le folklore provençal n'ont plus de secret pour personne et pourtant nous allons voir que la Provence est si diversifiée que nous pouvons sans cesse faire de nouvelles découvertes ».

Voici les premiers mots de Christine, qui, comme chaque année, nous a fait l'honneur de nous accueillir pour la découverte de sa crèche provençale et de son histoire.



Les trois « Provence »

C'est en parcourant la Provence que l'on peut se rendre compte de sa diversité géographique et culturelle. Ainsi, selon que l'on habite dans un coin de plaine campagnarde, dans un paysage de petites montagnes ou sur le littoral maritime, les traditions varient.

Durant la première moitié du XX^{ème} siècle, trois influences vont nettement se dégager pour former trois terroirs très marqués : d'une part la Provence de Frédéric Mistral (le cœur de la Provence, celle de la plaine) ensuite la Provence de Jean Giono (plus à l'Est avec un caractère plus montagneux) et enfin celle de Marcel Pagnol (bordant la Méditerranée).



La crèche provençale de Christine représente plus particulièrement la Provence de Frédéric Mistral.

Il s'agit de la partie à l'Ouest d'Arles incluant la Camargue au Sud et les Alpilles au Nord. On ressent dans ces terres, tantôt arides, tantôt marécageuses, la proximité de l'Espagne à qui on a emprunté quelques coutumes de tauromachie.

C'est ici que l'on trouve de petites villes et villages très anciens aux nombreux vestiges romains mais aussi les oliveraies de la vallée des Baux et les rizières de Camargue.

• *Nature, Environnement et Patrimoine* •

La faune de Rhuis



Le chevreuil est le plus élégant et le plus agile de nos animaux sauvages.

Morphologie	Désignation	Habitat et mœurs	Nourriture	Reproduction
<p>De taille modeste, l'adulte pèse de 15 à 25 kg. Les pattes sont fines, le museau court.</p> <p>Le mâle porte des bois courts et pointus qui peuvent atteindre 30 cm ; ils tombent chaque automne et repoussent pendant l'hiver.</p> <p>Le pelage est roux ardent en été, gris-brun en hiver. Il porte une tache de poils blancs autour du postérieur.</p>	<p>Le mâle est un brocard et la femelle une chevrette. Jusqu'à 6 mois, le petit est un faon – de 6 mois à un an, c'est un chevrillard.</p>	<p>On le rencontre aussi bien en plaine qu'en montagne. En forêt, il préfère les peuplements serrés pour s'abriter et les lisières ou les prairies pour se nourrir.</p> <p>Le chevreuil est sédentaire et défend farouchement son territoire.</p> <p>Il vit en hiver avec la chevrette et les faons, mais les quitte au printemps.</p> <p>Animal particulièrement éveillé, il a l'ouïe et l'odorat très développés.</p>	<p>Plus gourmet que vorace, il recherche une nourriture variée : ronces, graminées tendres, bourgeons et jeunes pousses.</p> <p>Il peut causer des dégâts aux plantations de chênes et de résineux dont il broute les bourgeons terminaux.</p>	<p>Le rut a lieu en juillet-août et la mise bas se fait en mai-juin.</p> <p>Chaque portée comporte le plus souvent deux faons (avec en général un mâle et une femelle).</p> <p>La chevrette dissimule soigneusement ses faons et les allaite pendant quelques mois.</p>

Source : ONF



Parc Naturel Régional

Cette année, le PNR a édité un dépliant nommé « À la découverte des pierres qui parlent en forêt d'Halatte » vous permettant de découvrir des sites chargés d'histoire. Il est disponible à l'Office de Tourisme, sur Internet et prochainement en Mairie.

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site du PNR de l'Oise, c'est une mine d'informations diverses et variées, de conseils, de bons plans, d'idées sorties, etc.



• Activités manuelles de Noël •

Pâte à sel



- 1 dose de Maïzena
- 2 doses de bicarbonate de soude
- 1 dose d'eau froide

Mélangez sur feu doux. Laissez un peu refroidir. Malaxez à la main pour bien homogénéiser la pâte puis enveloppez d'un film alimentaire pour conserver.

Pour les objets de grosse taille (boule) : façonnez au préalable l'objet voulu avec du papier aluminium . Couvrez de pâte en humidifiant vos doigts pour lisser. Utilisez un couteau pour gratter, enlever, affiner.

Laissez sécher de 6 à 24h et colmatez, avec de la pâte, les éventuelles fissures.

Pour peindre l'objet, il est conseillé de passer une première couche de blanc ou blanc cassé.

Carte de vœux



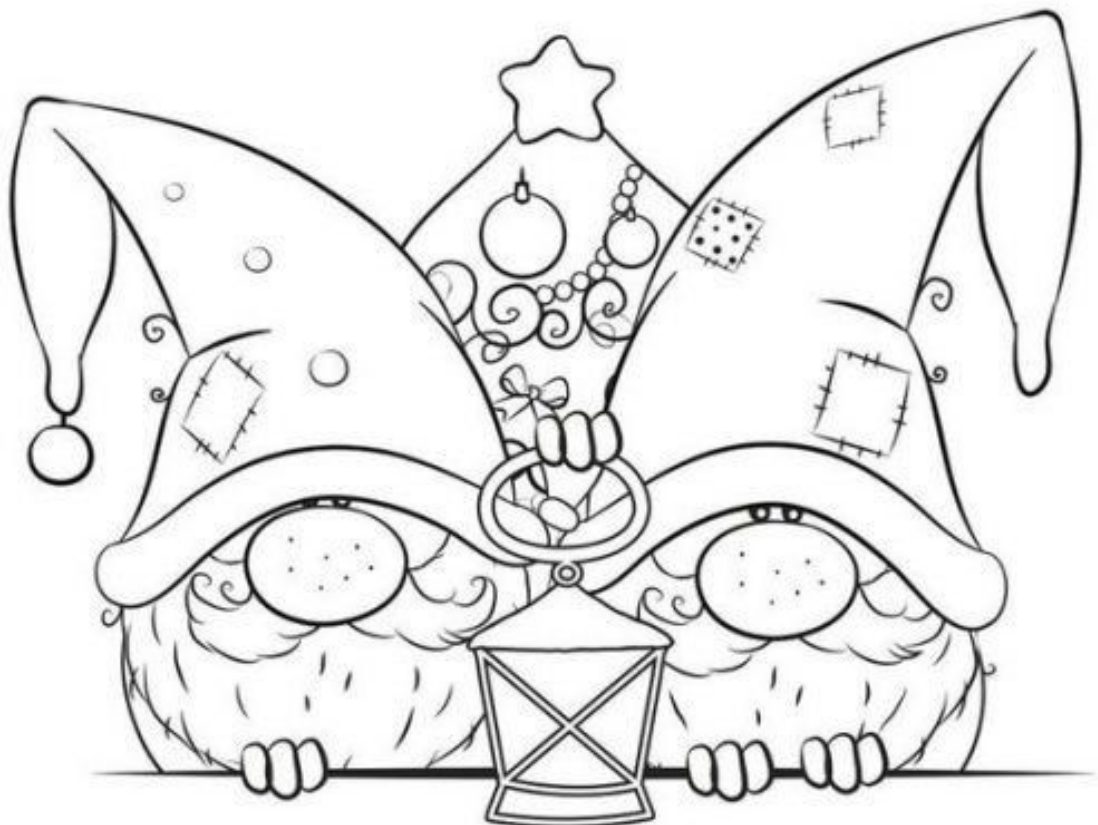
Matériel :

- Papier cartonné
- Laine de couleur verte + aiguille
- Perles
- Feutre

Choisissez le papier cartonné de votre choix (couleur, taille, etc.). Pliez-le en deux.

Reproduisez, à l'aide de laine verte et d'une aiguille d'assez grosse taille, le motif présenté sur l'image. N'oubliez pas d'enfiler les perles à chaque étage ! Faites un nœud à l'arrière de la carte pour commencer et pour finir votre sapin.

Il ne vous reste plus qu'à écrire un petit mot !





Le saviez-vous ?

L'écharpe tricolore constitue le principal attribut des fonction des maires et adjoints.

En France, elle est un symbole des élus députés, sénateurs, maires et, dans certains cas, des adjoints et des conseillers municipaux. Le port et l'usage de l'écharpe tricolore est régi par un décret. Historiquement, l'écharpe servait également à fixer un fourreau destiné à accueillir une épée.

L'écharpe tricolore se porte soit en ceinture ou alors de l'épaule à droite au côté gauche. Les élus communaux la portent avec le bord bleu près du col. Lorsqu'elle est en ceinture, l'ordre des couleurs fait figurer le bleu en haut de la même façon.

Le maire porte l'écharpe tricolore avec glands et franges d'or dans les cérémonies publiques et toutes les fois que l'exercice de ses fonctions peut rendre nécessaire ce signe distinctif de son autorité.

Les adjoints portent l'écharpe tricolore avec glands et franges d'argent dans l'exercice de leurs fonctions d'officier d'Etat Civil et d'officier de police judiciaire et lorsqu'ils remplacent ou représentent le maire.

Élections 2022

⇒ **Présidentielles** les dimanches **10 et 24 Avril 2022**

⇒ **Législatives** les dimanches **12 et 19 Juin 2022**

Pour ceux d'entre vous qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales de Rhuys, vous pouvez le faire jusqu'au jeudi 3 mars en mairie ou sur Internet (Service-Public.fr). En ce qui concerne les procurations, celles-ci peuvent être effectuées en ligne sur Ma-procuration.gouv.fr.



En janvier, sortez vos sapins !

La collecte des sapins aura lieu le **mercredi 12 Janvier 2022**.

N'oubliez pas de les sortir la veille, **sans décoration ni sac à sapin**.



État Civil

Naissance :

Luca GOYARD, le 8 Octobre 2021



Cartes cadeaux

La Mairie a souhaité, cette année encore, renouveler les cartes cadeaux qui ont un fort succès. Pour rappel, les bénéficiaires sont les enfants, âgés de 10 ans maximum, et les aînés de 65 ans minimum au 31 Décembre de chaque année.

Pour les prochaines gazettes ... Une page à tous, une page à tout

En ces temps un peu restrictifs, aidons-nous à nous sentir présents et communicatifs. Un sourire est gratuit et apporte autant de chaleur qu'un soleil ardent ! Envoyez-nous vos photos (le plus gros légume du jardin, un beau soleil en plein hiver, un animal un peu trop curieux ...), les mots de vos enfants, une recette, une trouvaille futée, une idée qui fait avancer ... Comment ? Par mail ou par courrier. Grand merci !

Bonne Année